



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/CN.4/473 4 mars 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL Quarante-huitième session Genève, 6 mai-26 juillet 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-HUITIÈME SESSION

Qui doit s'ouvrir à l'Office des Nations Unies à Genève le lundi 6 mai 1996, à 15 heures

- 1. Organisation des travaux de la session.
- 2. Responsabilité des États.
- 3. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.
- 4. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international.
- 5. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités.
- 6. Succession d'États et nationalité des personnes physiques et morales.
- 7. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
- 8. Coopération avec d'autres organes.
- 9. Date et lieu de la quarante-neuvième session.
- 10. Questions diverses.
